

PV de réunion du Bureau Exécutif de la LNAV
Lundi 18 janvier 2021 en visio-conférence

Membres du Bureau Exécutif

	Acronyme	Fonction	Présence
Jacques MOREAU	JMo	Président	X
Marisa STOLL-GASSER	MSG	Vice-Présidente	X
Pascal HIBERT	PHi	Vice-Président	X
Pierre SARRAMAIGNA	PSa	Vice-Président	X
Alain TREVISIOL	ATr	Secrétaire Général	X
Thibault SALVIAT	TSa	Secrétaire Général Adjoint	X
Nathalie PEDRETTI	NPe	Trésorier	X
Alexandre TRAN-BA-THO	ATB	Trésorier adjoint	X

Acronymes et symboles utilisés décrits en annexe (dernière page)



1 PV du BE précédent



Le PV du BE du 04/01/21 est adopté à l'unanimité

2 Informations du Président

1/5 des droits d'engagement N2 et N3 ont été remboursés aux clubs par la FFvolley

Le CROS demande appel à candidature pour renouvellement de son comité directeur :

- Si le président de la ligue est candidat, il est directement éligible
 - Sinon, la candidature doit être approuvée par le CD
- ⇒ Date limite de réponse : 17 Février

3 Projet REBOND

Une première expérience, relativement difficile, de travail collectif pour les salariés.

Débat ouvert sur l'utilité d'achat d'une remorque : facilite le transport, mais également le stockage temporaire



Ajouter le détail du matériel dans la partie budget du dossier



Communiquer avec les comités dans la 2^{ème} phase, via la commission Technique et Développement



Montant du budget alloué par la ligue au projet = 15000 Euros

Il y a possibilité de compléter le premier projet avec un deuxième projet sur la deuxième campagne qui aura lieu sur le deuxième semestre

4 Points divers

- Demande d'une étudiante en alternance : La réponse renvoyée par JMo sera négative
- Manifestation beach à l'Ile de Ré : Annulée, suite aux décisions sanitaires. A re-programmer, dès que les conditions sanitaires le permettront
- Véhicule Mérida, véhicule propriété de la ligue : garder l'assurance actuelle en Tout Risque, compte tenu de l'écart très faible, avec un niveau inférieur



5 Amendes non présence à l'AG

Bilan des amendes : 35 clubs ont reçu des amendes (10 ont eu 2 amendes, les 25 autres une seule)

« L'éligibilité » aux amendes AG des 35 clubs a été vérifiée (Aucun club Loisir)

7 amendes ont été réglées. 12 réclamations ont été formulées.



Vote pour le maintien des amendes (P =2 C=5, A=1)

Les amendes ne seront donc pas appliquées (et remboursées sous forme d'avoir aux clubs ayant déjà payé)



Courrier vers les clubs à faire  JMo

6 Salariés

6.1 Formations

- Etienne B s'est rétracté sur sa demande de formation préparation mentale
 - Cécile J aspire à avoir une VAE pour obtenir un niveau de BTS Assistant Manager
- A voir à l'occasion des entretiens personnels, à mettre en place

6.2 Chômage partiel

Les salariés doivent être notifiés, par écrit, de la période et de leur taux de chômage individuel

7 Stage CRE de février

Il sera impossible de regrouper tous les sélectionnés sur un seul site

Le regroupement en groupe géographique ne remplit pas l'objectif de confrontation des niveaux individuels



Décision d'annulation du stage, dès maintenant (P=8 C=0 A=0)

8 Commission Régionale d'Arbitrage

Voici la proposition du président de la CRA, Joseph ZGHEIB



Vice-président Nord et secrétaire : FERMEN Dominique

Vice-président Sud et représentant de la CRA au bureau de la ligue : GEORGE Allister

Référent commission formation et supervision : BERNARD Alain

Référente handisport et volley assis : GRIMONET Laurence

Référente beach-volley : GUIGNAN Maeva

Référent RIA : CHATAIGNEAU Bernard

RÉFÉRENT DÉSIGNATIONS NATIONALES : FERMEN Dominique et GEORGE Allister

Remarque : La présence de Maeva G dans cette commission, alors qu'elle est déjà dans la Commission Technique et Développement, ne remplit pas l'objectif visé d'animation transverse aux commissions.



La composition de la CRA est validée (P=5,C=1,A=2)

9 Composition des autres commissions

En dehors de la Commission Régionale d'Arbitrage et de la Commission Technique et Développement, les autres commissions n'ont pas envoyé leur proposition de composition.



Relance à faire  JMo

10 Présentation des premières propositions des 3 groupes de travail

10.1 Fonctionnement BE / Commissions

Lecture et débat en séance sur la première version présentée.

La mise à jour finale proposée est donnée ci-dessous (à valider au prochain BE)

FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNICATION ENTRE LE BUREAU EXECUTIF ET LES COMMISSIONS

**BE -> vers
Commissions**

- **Quoi?** Synthèse des réunions de bureau et actions attribuées aux commissions
- **Quand?** Immédiat si important, sinon par CR
- **A qui?** Au président de la commission concernée
- **Par qui?** - Si immédiat: Par le président LNAVB, sinon envoi CR (voté) par secrétaire LNAVB

**Commissions
-> vers BE**

- **Quoi?** Rapports de réunions, avancement des projets, entretiens avec les entraîneurs etc.
- **Quand?** A l'initiative des commissions
- **A qui?** Bureau entier avec copie Cécile
- **Par qui?** Par le président de la commission

NOTES :

- 1) Le président LNAVB (ou président de la commission si présent) fait un point « avancement commissions » lors des réunions BE.
- 2) Le président d'une commission peut être convié à la réunion BE à la demande.
- 3) Les CR des réunions du BE, rédigés par le secrétaire après relecture du secrétaire adjoint et du président LNAVB, soumis au vote du BE suivant, sont diffusés au comité directeur et aux présidents des commissions.
- 4) Les CR du COMITE DIRECTEUR, rédigés par le secrétaire après relecture du secrétaire adjoint, validés par le président LNAVB sont diffusés aux membres (clubs et comités).

10.2 Fonctionnement général BE

Le document a été présenté et débattu jusqu'à environ la moitié. A poursuivre à la prochaine réunion

11 Missions des Commissions



Les remarques générales, envoyées avant la réunion (ATr), sur le document sont à étudier



PSa

Seules les missions de la Commission Technique et Développement ont été présentées



Commission Technique et Développement

MISSIONS

Selon les orientations, dispositions fédérales et particularités locales, Il s'agira pour la Commission de:

- **Assurer la Promotion et le Développement des activités fédérales sur la Région Nouvelle Aquitaine, en collaboration avec les instances dirigeantes et les membres (GSA et CDVB)**
- **Mettre en œuvre la politique du Haut Niveau Fédérale et le Projet de Performance Fédéral en lien avec la DTN de la FFVolley (Filière d'accès au Haut Niveau, Pôles)**
- **Elaborer les propositions d'organisation, de mise en œuvre et d'évolution des politiques de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Volley-Ball, et les soumettre aux instances pour validation, notamment en matière**
 - d'Éducation, de formation technique et sportive des acteurs du Volley-Ball et des pratiques associées (joueurs, entraîneurs, dirigeants, arbitres)
 - d'Aide à la définition de la politique d'organisation, de promotion et de développement de la LNAV et de ses membres (GSA et CDVB),
 - de Développement des pratiques relevant de la FFVolley, du nombre de pratiquants sur les territoires et des structures d'accueil (clubs, CDVB)
- **Définir des stratégies concernant le développement de l'emploi et des compétences des entraîneurs tant sur le plan de la formation initiale que de la formation continue sur la région Nouvelle Aquitaine, en concertation avec les Comités Départementaux et les GSA,**
- **Etablir les partenariats nécessaires à la Conception/Réalisation des projets, en lien avec la Commission Partenariat Communication**
- **Piloter la mise en œuvre et le déploiement des politiques et du programme d'actions validés en Assemblée Générale et Mener les actions de son périmètre, coordonner les actions des dispositifs et moyens locaux**
- **Organiser la concertation territoriale des membres sur les sujets de son périmètre**
- **Assurer la direction et animation de l'équipe d'entraîneurs, agents techniques et de développement salariés de la LNAV et les conseillers techniques sportifs mis à disposition de la LNAV* et des réseaux de CTD, et de personnes ressources dans des équipes thématiques.**
- **Coordonner les actions médicales et paramédicales prévues au bénéfice des Pôles de la LNAV (suivi médical et prévention contre le dopage) et des membres avec la Commission Régionale Médicale.**
- **Former les animateurs, les entraîneurs régionaux et assurer la formation continue des Agents Techniques Régionaux et Agents Régionaux de Développement**
- **Veiller à l'application des droits et devoirs des entraîneurs et des GSA en matière d'encadrement et Gérer le fichier des entraîneurs de la région Nouvelle Aquitaine**
- **Appliquer et faire appliquer les règlements relatifs aux entraîneurs et à l'emploi**
- **Rendre compte de l'activité aux Instances dirigeantes de la LNAV**



Les missions de la Commission Technique et Développement sont validées (P=7 C=0 A=1)

Jacques MOREAU

Président

ANNEXE

Acronymes utilisés :

BE : Bureau Exécutif

ScGn : Secrétariat Général

Symboles utilisés :



Décision prise



Décision à prendre



Action à mener



En charge de l'action



Communication externe à faire